

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
ECOLE JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE
11/06/2026

Personnes présentes :

Mairie : Mme Le Bronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : M. Herbert, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Lavrard, Mme Courtaud, Mme Clavel, Mme Denis, Mme Prou, M. Chantrel, Mme Benizeau, M. Agnus, Mme Duquenois, Mme Merrien (directrice).

Représentants élus de la FCPE : Sophie Serrault, Shirley Barbarey, Céline Picot, Anne-Claire Thérèse, Olivier Marlet

Représentants élus de la NAPEE : Amélie Perdriau, Anne-Isabelle Mussard

Représentant de parent : Stéphanie Ridouard

Excusés : Mme Vigouroux (Inspectrice de l'éducation Nationale), Mme Violante, Mme Delorme, M. Giron

Secrétaires de séance : Ecole : Mmes Prou et Labonne

Tour de table

1- Approbation du PV du Conseil d'école précédent

Le PV du 17/03/2026 est adopté à l'unanimité à 18h36.

2- Rentrée 2026

Prévision d'effectifs : 327 enfants inscrits actuellement. Moyenne de 25,15 élèves par classe pour 13 classes. Les chiffres ont été transmis à l'inspection pour la prochaine réunion de carte scolaire. Un nouveau point sera fait fin août.

57 CP	57 CE1	76 CE2	68 CM1	69 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

Organisation pédagogique prévue : 2 classes de CP, 1 classe de CP/CE1, 3 classes de CE1, 3 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2, 1 classe de CM1/CM2.

Equipe enseignante : Mmes Allanic, Prou, Delorme, Lavrard, Denis, Labonne, Pairs, Courtaud, Benizeau, Violante et MM. Herbert, Agnus et Chantrel.

Directrice : Mme Merrien

Les enseignants en complément de service de Mme Lavrard, Mme Pairs, Mme Denis et Mme Labonne ne sont pas encore nommés.

Suite à la fermeture de la 14^{ème} classe, Mme Clavel quitte l'école pour une autre école. Toute l'équipe regrette ce départ et remercie Mme Clavel très sincèrement pour les 5 années passées à l'école Joseph Bourreau et lui souhaite une très bonne continuation sur son nouveau poste.

Rentrée des élèves : mardi 1^{er} septembre aux horaires habituels sauf pour les élèves de CP qui seront accueillis avec leurs parents à 9h15.

Horaires de l'école :

Accueil 8h35-8h45. Temps de classe : 8h45-12h15

Accueil de l'après-midi : 13h35-13h45. Temps de classe de 13h45 à 16h15

3- Mode de vote élections de représentants de parents

Présentation de l'application VOTE de PrimoT.

Mode de vote exclusivement via Vote de PrimoT adopté à l'unanimité à 18h41.

Transmettre un flyer en début d'année via les enseignants pour inciter à utiliser l'application PrimoT/ONE Pocket

4- Rapport annuel sur l'absentéisme :

La circulaire du 12/12/2025 précise que la lutte contre l'absentéisme scolaire est une priorité qui doit mobiliser l'ensemble de la communauté éducative. Le directeur d'école est le référent absentéisme.

Chaque classe a un registre d'appel papier pour notre école ouvert pour l'année scolaire. Les seuls motifs légitimes pour absence sont les suivants :

- maladie de l'enfant
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de la famille

- empêchement résultant de la difficulté temporaire accidentelle des axes de communication
- absence temporaire des représentants légaux lorsque les enfants les suivent (sauf si cette absence correspond à des vacances des parents)

En cas de doute sur des motifs médicaux évoqués, une saisine au médecin scolaire sera effectuée.

Lecture extrait de la circulaire : « au-delà de 4 demi-journées d'absence injustifiées dans le mois », le directeur adresse le formulaire absentéisme à l'IEEN qui renvoie le courrier de rappel à la loi à la famille.

Toute absence anticipée doit être notifiée à l'enseignant par la famille (cahier de liaison ou PrimOT). Pour les absences non prévisibles, les familles ont l'obligation de prévenir l'école avant l'entrée en classe de leur enfant (mail école, message sur répertoire).

Fonctionnement dans l'école : Mme Merrien communique aux enseignants les absences du jour ; elle passe faire le relevé des absences et contacte dès que possible les familles qui n'ont pas prévenu l'école. Il arrive chaque année que des élèves se trouvent à la maison alors que les parents les pensent à l'école (élèves venant seuls, prenant le bus ...). Il est donc très important que les familles préviennent l'école afin que Mme Merrien ait le moins d'appels à passer et que les familles puissent être contactées le plus rapidement possible.

Moyenne taux d'absentéisme entre septembre et mai : autour de 3,7 %. Un certain nombre d'absences pour raisons de loisirs est constaté ; dans ces situations, l'IEEN est informée et envoie un courrier aux familles concernées.

5- Utilisation des moyens alloués à l'école :

Chaque année civile, la mairie vote le budget de fonctionnement de l'école (fournitures scolaires, manuels scolaires, matériel éducatif, petits mobiliers, papier). Il est de 22700 € pour l'année 2026, identique à 2025.

6- DUERP :

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire. Il doit être mis à jour au moins une fois par an et doit être transmis à l'IEEN de la circonscription avant la fin d'année scolaire.

Points signalés dans le Duerp :

- cour sable glissante
- tuyau qui dépasse cour cycle 3
- néons vieillissants d'où un liquide à odeur forte et désagréable s'écoulent parfois lorsque le néon est à changer
- températures extrêmes dans certaines classes, dysfonctionnement des sondes l'hiver entraînant des températures froides dans ces classes

7- Bilan annuel des accidents scolaires :

A ce jour, il y a eu 7 déclarations d'accidents, seules 2 impliquent un tiers. Elles ont donné lieu à une consultation médicale avec ou sans examens complémentaires. Aucune n'a donné lieu à une hospitalisation.

8- Investissements et travaux :

Travaux réalisés : Collage des plaques de légos sur le tableau de la cour cycle 3 (matériel acheté par la coopérative scolaire) - Poubelle en bois cour cycle 2

Travaux en cours : bancs autour des arbres cour cycle 3 (en attente, suite projet végétalisation)

Travaux à venir : aménagement du jardin (présentation par Mme Le Bronec) : lieu qui servira aux écoles et à l'ALSH pendant le temps scolaire. Présence de passerelles en bois entre la maternelle et le préau cycle 3, amphithéâtre de verdure, espaces à insectes avec des ruches, sécurisation du ru. Questionnement sur la présence d'ouvertures vitrées sous le préau qui ne s'ouvrent pas (risque d'apport de chaleur en période de fortes chaleurs et perte d'une zone fraîche) ainsi que sur la fermeture entre le jardin et le préau cycle 3- Mme Merrien demande à être conviée aux prochaines réunions sur ce projet.

Petits travaux à prévoir

Classe de Mme Benizeau : mur abîmé avec plâtre qui tombe

Portail électrique cour CM endommagé : l'assurance de l'entreprise a été relancée

Tuyau qui dépasse cour cycle 3 (urgent car potentiellement dangereux)

Marquages cour cycle 2 à repasser

École Chaleur :

Mme Le Bronec et Mme Merrien se sont concertées pour la mise en place de ce protocole :

au petit matin de tous les locaux par un agent sur pour toutes les classes et salle polyvalente

on de 2 stands parapluie à l'essai dans la cour cycle 2 pour avoir davantage d'ombre
ment des pièces plus fraîches : 2 salles au RDC (classe 8 et salle polyvalente), salle du bas

une pièce climatisée pour les élèves en ayant besoin : installation climatiseur en salle
ment des extérieurs ombragés : jardin mais pas utilisable en cette fin d'année (non car travaux à venir), Prés de l'Aumône.

A venir : films chaleur et protection visuelle sur les vitres du restaurant scolaire et sur celles d'une classe maternelle ; puis, quand le jardin sera aménagé, sur les fenêtres des classes de Mmes Delorme et Courraud.

En cours d'étude : ventilateur au plafond et choix des cabinets pour mener un audit de performance énergétique de l'école.

Proposition de travail avec les associations de parents : aménagement de la cour cycle 2 : voiles d'ombrage, bancs ...

10- Projets pédagogiques et sorties des classes :

Enrichissement du bagage culturel de tous les élèves :

Ecole et cinéma (action du projet d'école) : les classes de Cycle 2 ont assisté à la projection de « Les vacances de M. Hulot » et les classes de Cycle 3 à celle de « Une année polaire ». Les transports Ecole et cinéma sont pris en charge par la Communauté de communes et les entrées par la coopérative « USEP ».

Spectacle présenté subventionné par la CCTVI : Le 19 juin, les élèves de CE2 et CM1 assisteront à la présentation du spectacle « Né quelque part ».

Les thématiques de l'exil, de la tolérance et de la différence seront abordées.
Projet Impulse : le 9 juin, la classe de CM2 de Mme Violante a présenté au Temps Machines à Joué les Tours sa création musicale.

Projet Théâtre : La classe de CM2 de M. Chantrel a travaillé sur un projet théâtre autour des contes. Une restitution sera faite aux parents de la classe le mardi 23 juin à la salle des fêtes.

- **Projet web radio (actions du projet d'école) :**

Lundi 8 juin, les 3 classes de CE1, les 2 classes de CE2 ont réalisé des émissions de webradio diffusées en direct sur internet avec l'aide des conseillers de la mission numérique 37. Certains élèves se sont occupés de la partie technique avec la création d'un jingle mais aussi la recherche de bruitsages. Le jour du direct, ce sont eux qui ont géré les micros. Les autres élèves étaient journalistes. Les émissions réalisées sont l'aboutissement d'un travail en amont d'écriture et de lecture à voix haute en classe. Il y a eu malheureusement un problème de flux internet lié au site gérant l'émission ; la 1ère et la dernière émission n'ont pas pu être diffusées intégralement en direct. Elles sont en podcast dès à présent.

On peut écouter ces émissions sur : <https://webradio.ice.ac-orleans-tours.fr/evals.php?article872>

- **Projet classe investigation (actions du projet d'école) :**

La classe de CE2 de Mme Labonne participera au projet classe investigation le jeudi 18 juin. Les élèves sont plongés dans une enquête journalistique immersive. Par groupes de deux, ils retranscrivent les informations qu'ils découvrent au cours du jeu, pour finalement produire un reportage vidéo. À l'issue du jeu, ils peuvent comparer leur travail avec celui d'une journaliste professionnelle. Les élèves découvrent ainsi le métier de journaliste et comprennent comment l'information se fabrique.

Activités sportives (inscrites au parcours des élèves) :

Les classes de CM2 et de CM1/CM1 ont bénéficié de l'intervention d'un intervenant agréé sur le Savoir Rouler à Vélo. Cette intervention, de très bonne qualité, a été prise en charge par la CCTVI. Pour clore ce cycle, les élèves effectueront un parcours à vélo de 12/13 km encadré par les enseignants et des parents agréés le 12 juin.

Les élèves de CP ont suivi un cycle « Jeux d'opposition vers le judo » un éducateur sportif.

Les élèves de CE2 ont suivi un cycle tennis de table avec un éducateur sportif du club de tennis de table de Esvres.

Les élèves de CE1 et CM1 ont suivi un cycle hand-ball avec un éducateur du club de hand de Veigné .

L'intervention et le sérieux des intervenants sportifs ont été très appréciés. Les partenariats seront poursuivis l'année prochaine si cela est toujours possible.

Les élèves de la classe de Mme Delorme vont effectuer une randonnée de 13 km autour d'Esves avec comme objectif le pont Giraut vendredi 12 juin.

Journée Jolyolympiades du 1er juin (action du projet d'école : 2ème édition) : Projet autour des valeurs citoyennes, de la coopération, du développement de l'intérêt pour l'autre quel que soit son âge et de l'association des parents à la vie de l'école par le biais d'activités. Cette journée est programmée les années olympiques donc tous les 2 ans. Les retours sont positifs ; les parents étaient nombreux à participer. Il y avait 36 équipes de 9 à 10 élèves issus des différents niveaux (CP au CM2). Cette journée est liée conditions météo ; la météo du 2 mai était favorable (la journée n'aurait pu être maintenue la semaine précédente du fait de la chaleur). A réfléchir : formule raccourcie sur une matinée suivie d'un pique-nique ou maintien de la journée entière ; à voir également, peut-être la placer à un autre moment dans l'année.

- **Liaison GS/CP (action du projet d'école) :** les élèves de GS ont été accueillis par demi-groupes dans les classes de CP et de GS avec lecture des élèves de CP aux élèves de GS. Le lundi matin 22 juin, les élèves de GS et de CP participeront à des ateliers sportifs encadrés par les élèves de CM2 de la classe de Mme Violante et les CE2 de M. Herbert feront une lecture durant la récréation.

Une réunion d'informations pour les parents des futurs CP avec visite de l'école a eu lieu le mardi 19 mai.

Un livre sera remis à chaque élève de CP en fin d'année. La FCPE permet le financement de ce projet qui sera renouvelé chaque année.

- **Sorties des classes au 3ème trimestre :**

Classe découverte CE1 Mmes Delorme et Denis : du lundi 11 mai au 13 mai à Thésée sur le thème de la nature et du patrimoine. Retours très positifs. Visite du Clos Lucé à Amboise, des jardins de Chaumont, balade en toue, rallye nature.

Sortie au Musée du Grand Pressigny pour les classes de CE2 de Mmes Labonne et Clavelle le 18 mai.

Sortie aux jardins de Chaumont pour les classes de CP, de CE1 de Mme Lavard et CP/CE2 de M. Herbert le 18 mai.

Toutes ces sorties sont financées exclusivement par la coopérative scolaire.

11- Les spectacles musicaux et la fête de l'école :

Les 15,16 et 18 juin, à la salle des fêtes, les élèves des différentes classes vont présenter un spectacle musical accompagnés des intervenantes musicales, Mylène Chesneau et Rachel Kelly. Le remplacement de Mme Randria en congé maternité depuis octobre a été difficile. Mme Kelly a été placée sur l'école fin janvier pour effectuer une partie des heures de Mme Randria. Ainsi, pour les classes de CE1, c'est Mme Delorme qui a assuré le chant choral faute d'intervenant musical. Les intervenantes musicales sont rémunérées par la mairie.

Le vendredi 26 juin aura lieu la fête de l'école co-organisée par la FCPE, la NAPEE et l'équipe enseignante. Celle-ci se déroulera dans la cour de l'école. Le nombre de stands dépendra du nombre de parents volontaires pour les tenir. Les associations de parents vendront des paninis. L'installation débutera à 15h15. Il est prévu que les stands ferment vers 20h30.

La mairie a un contrat avec la SACEM qui nous permet de passer de la musique

12- Questions diverses préparées :

1- Comment est-il prévu de présenter les classes à la rentrée ? Effectivement, l'école doit respecter la RGPD mais n'y a-t-il pas une autre solution ? Par exemple, afficher la liste et ne mettre que les prénoms des enfants avec la première lettre de leur nom ? Question transmise à l'Inspection. Si l'autorisation est donnée, il sera possible de procéder ainsi.

2- Concernant les repas lors des sorties scolaires, pourquoi y a-t-il une différence avec les maternelles qui eux ont le pique-nique de fourni ? Alors que les élémentaires doivent apporter le leur. Un parent le problème des disparités constatées entre les pique-nique des élèves. Plusieurs raisons :

- Contrairement aux classes de maternelle, nous avons moins d'aide humaine lors des sorties (pas d'Atsem, parents moins nombreux). La distribution des

pique-nique prend du temps, il faut être vigilant aux différents régimes et aux allergies. Lorsque les élèves amènent leur pique-nique, ils sont autonomes.

- Certaines sorties se font au départ de l'école, il est impossible de déplacer les glaciaires à pied. Les élèves se déplacent donc obligatoirement avec leur pique-nique dans le sac à dos. (Randomisées par exemple)

- Les élèves ne déjeunant pas à la cantine devront eux dans tous les cas apporter leur pique-nique.

Il revient pas contre aux familles de penser à annuler le repas à la cantine (jusqu'à 22h la veille).

3- Liaison CM2/6e : Dans le dernier rapport de conseil de classe vous indiquez qu'une réunion a eu lieu le 13 novembre 2025 avec le collège et que la visite du collège sur le temps scolaire a été refusé par la principale du collège. Compte tenu que la réunion a eu lieu au démarrage de l'année scolaire - laissant donc toute l'année pour organiser cette rencontre - quelles sont les raisons motivant le refus de la principale du collège ?

Mme Larduinat, principale du collège a mis en avant la difficulté à accueillir les élèves de CM2 au collège. Les associations de parents peuvent prendre contact avec elle pour plus d'informations.

Le Conseil Ecole Collège de fin d'année n'a pas pu se tenir faute de possibilité à trouver une date commune (Principale/IE/écoles), celle-ci n'ayant pas été fixée lors du 1er CEC. Deux dates ont déjà été retenues pour le prochain CEC de novembre 2026. Nous nous attacherons à construire des nouveaux projets avec le collège.

Mme Merrien a rendez-vous avec Mme Larduinat le 16 juin pour présenter les dossiers des élèves arrivant en 6ème.

4- Est-il prévu pour les CM une "formation" "premiers secours" ? Du cycle 1 au cycle 3, les objectifs d'Apprendre à Porter secours (APS) sont la prévention, la protection de soi et des autres et l'alerte. Ils sont travaillés tout au long du cursus de l'élève de manière transversale. Il peut y avoir selon les années un projet avec un intervenant extérieur (infirmière scolaire par exemple). Cela n'était pas le cas cette année. Les gestes de premiers secours à proprement parlé sont travaillés au collège.

5- Qu'en est-il du plan de rénovation énergétique depuis le dernier conseil de classe ? Les devis ont-ils été proposés et signés ? Les parents sont conscients qu'une rénovation d'ampleur nécessite des fonds importants, cependant il n'est

pas entendable, malgré les demandes répétées de ces dernières années, que les classes rapidement surchauffées par les apports solaires ne soient pas toutes à minima équipées d'un climatiseur mobile et la cour de toiles d'ombrages. Des malaises ont encore eu lieu cette année chez les enfants, qu'attendons nous ? Quels sont les budgets prévus à court, moyen et long terme ? Les solutions envisagées ? Précision de Mme Merrien : Il y a eu un malaise fin mai lié à la douleur (doigt coincé) et à la chaleur – Retour de Mme Le Bronec : un démarcage est en cours auprès de cabinets pour faire la première partie de l'audit.

6- Y aura-t-il un aménagement dans la cour des CE au même titre que celui mis en place dans la cour des CM ? (Végétalisation)

Réponse de Mme Le Bronec : on ne peut pas tout végétaliser. Il faut laisser des espaces pour la pratique sportive. Mme Merrien propose de mener un projet avec les associations de parents sur l'aménagement de cette cour.

7- Activités diverses de fin d'année et température :

Jolyolympiade, spectacle de musique, kermesse de l'école.

Bien que nous comprenons que ces activités ludiques se fassent en fin d'année pour clôturer l'année sur des moments récréatifs, serait-il possible dans l'avenir d'organiser ses activités en avril afin de ne plus exposer les enfants et les familles aux fortes chaleurs de mai/juin ?

Jolyolympiades : La journée s'est déroulée le 1er juin après une grosse semaine de chaleur. Si les températures avaient été les mêmes que la semaine précédente, la journée aurait été annulée. Elle est placée en juin car il est plus sûr d'avoir du beau temps à cette période ; la date est aussi soumise aux contraintes de calendrier des différentes classes. La journée a lieu tous les 2 ans, une réflexion est en cours sur le mode d'organisation : uniquement matinée avec pique-nique ou en journée un peu plus tôt dans l'année.

Spectacles de musique avancés dans l'année : c'est une possibilité (on en avait déjà parlé, pas possible cette année en raison du remplacement tardif de l'intervenant mais possible à priori l'an prochain). A voir une fois l'intervenante nommée. Cela laisserait aussi moins de temps de préparation. Chaque spectacle ne dure qu'une trentaine de minutes.

Fête d'école : elle restera en fin d'année, sinon elle perd de son sens.

8- Question des parents d'élèves au dernier conseil de classe relatif au ramassage des déchets proposés par des associations. Il est très important que

les enfants soient sensibilisés très jeune à l'importance du tri sélectif, de l'économie de l'eau, de la préservation de la faune et la flore. Cependant il n'appartient pas à nos enfants de ramasser les déchets générés par les adultes. Il existe de nombreux autres actions bien plus ludiques pour sensibiliser nos enfants aux enjeux de leur avenir (visite de recyclerie, d'usine de transformation de nos déchets...). Quelles sont les actions mises en place au sein de l'école ?

C'est un thème traité tout au long de la scolarité de l'élève dans notre école et sur lequel nous revenons au quotidien (à commencer par les éventuels déchets dans la cour). Des enseignements spécifiques ont lieu dans les classes en lien avec différents projets, comme les défis de la petite planète, les éco-gestes avec le projet Ecopousse (la classe de CP-CE2 a été lauréate !), le gaspillage des déchets, le traitement des déchets vus en CM2 ainsi que l'intervention sur les déchets électroniques. Chaque classe est équipée de poubelles de tri et l'école d'un composteur. Les classes apportent les plastiques recyclables à la médiathèque. L'équipe enseignante regrette l'arrêt du partenariat avec la CCTVI autour du tri des déchets en CP.

9- Quelle est la procédure en cas d'absence d'un enseignant ? Beaucoup de classes n'ont pas eu de remplaçants cette année et il a été demandé aux parents de garder leurs enfants si possible. Mme Merrien précise qu'il a été demandé une seule fois cette année à ce jour (vendredi 5 juin) de garder dans la mesure du possible les enfants à la maison car deux classes n'avaient pas de remplaçant. Le pôle remplacements à l'inspection est chargé de gérer les absences prévues ou non des enseignants. Il est confronté au manque de remplaçants. Etant donné le nombre de classes de l'école, nous ne sommes pas prioritaires en cas d'enseignant absent car en théorie plus il y a de classes dans une école, et plus il est aisé de répartir les élèves dans les classes. Dans la pratique, l'équipe précise que ce n'est pas toujours simple car il y a souvent des classes en déplacement (piscine, cinéma, sorties ...) et Mme Merrien refuse de répartir les élèves dans ces classes étant donné que les parents ne sont pas informés du déplacement en car. De plus, certaines classes sont déjà chargées (27 élèves), la superficie de certaines classes ne permet pas d'accueillir d'élèves supplémentaires, il est aussi très compliqué de répartir les élèves avec AESH (nous sommes contraints de regrouper les élèves avec leur AESH dans une même classe). Ces 5 dernières semaines, il n'y a pas eu une semaine sans que ce problème ne se pose. En effet, en plus des absences non prévisibles (qui sont peu nombreuses sur l'année au regard de l'effectif du personnel de l'école), M.

Giron était en congé paternité et le pôle remplacements n'a pas pu affecter un remplaçant sur les journées du vendredi faute de remplaçant disponible.

Dans les faits, dès que Mme Merrien est informée du remplacement ou non de l'enseignant, elle informe les familles de la situation sur PrimoT (parfois doublé d'un envoi sur Onde quand l'application fonctionne correctement). Si elle n'a pas d'information ou qu'elle les reçoit après 8h30, elle ne peut pas prévenir les familles. Lorsque l'enseignant absent est non remplacé, Mme Merrien accueille les élèves dans leur classe, vérifie les éventuelles informations importantes des cahiers de liaison, fait l'appel de la cantine, distribue quelques travaux à faire en autonomie et répartit les élèves (2 à 4 par classe) dans les classes pouvant les accueillir ce jour là. Lorsque l'enseignant est remplacé et que le remplaçant n'est pas arrivé, Mme Merrien accueille les élèves dans la classe en attendant son arrivée. Si Mme Merrien est prise sur une tâche dont elle ne peut se soustraire, ce sont les enseignants qui gèrent la situation.

Ce manque de remplaçants met les équipes en tension. L'équipe enseignante est inquiète pour l'année prochaine car les classes seront déjà chargées du fait de la fermeture de la 14ème classe.

Les parents peuvent faire remonter leur mécontentement à la direction académique.

10 - Serait il possible de présenter le stage de fin d'été lors d'une communication écrite ou d'une réunion pour les parents ? Ce stage est méconnu des parents et souvent mal perçu car certains en apprennent la connaissance via un mot dans le cahier de liaison. Oui, il sera à présenter en réunion de rentrée. Nous ne savons pas si le dispositif sera renouvelé et si les enseignants continueront d'y participer.

13- Dates à retenir :

Fête de l'école : vendredi 26 juin de 18h30 à 20h30

Fin de l'année scolaire : vendredi 03 juillet au soir après la classe.

Stage réussite : du lundi 24 août au jeudi 27 août 9h-12h

Rentrée des classes : mardi 1er septembre avec un accueil de 8h35 à 8h45 pour toutes les classes sauf les CP dont l'accueil se fera à 9h15

Fin du conseil d'école à 20h57.

Signatures : Directrice : Estelle Merrien

Secrétaire :

